



St Martin Longueau

Le Saint Martinois Longueauvien

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Directeur de la publication : Michel Collette
Responsable de l'information : Marie-Claire Vercruysse

N° 129
Janvier
2020

www.saintmartinlongueau.fr



*Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2020.*



La TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)

En 2017, nous étions en taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), taxe calculée sur la base de la valeur locative de votre habitation.

Depuis janvier 2018, nous sommes en TEOMI, c'est-à-dire sur la réelle production de déchets de chaque foyer.

La TEOMI mise en place est levée à votre réelle production de déchets, puisque calculée en fonction du volume de votre poubelle grise et au nombre de ramassages de l'année N-1. La facture 2019 correspond donc au nombre de levées enregistrées en 2018. Il y a 2 parties dans la facturation de la TEOMI sur votre dernier avis de la taxe foncière, une partie fixe qui reste un impôt de 8,5% de la valeur locative de votre logement, et une partie incitative basée sur le nombre de levées de votre poubelle grise comptabilisées en 2018.

La partie fixe qui était de 11,7% en 2018 (TEOM 2017) est donc passée à 8,5% en 2019 et va progressivement baisser dans les années à venir. La partie incitative est calculée au prix unitaire de 0,021 € le litre.

Ex : votre bac de 120l vous coûte en 2019, 2,52 € à chaque levée, votre bac de 180 l 3,78 € .et ainsi de suite, chacun ne sera facturé que de sa production de déchets. En résumé ne sortez votre poubelle grise que lorsqu'elle est pleine !!!

Les levées de bacs jaunes restent gratuites, les produits qui sont recyclés apportant des recettes en conséquence. Les bouteilles et pots de verre dans les bornes prévues dans la commune procurent également une recette qui vient en déduction de la facture collective. Par contre les déchets verts sont payants et financés par la partie fixe.

Le Maire

COLLECTE DES SAPINS de NOEL PAR LA CCPOH

(Sans décorations et sans sacs à sapin)

Le ramassage des sapins naturels interviendra
pour notre commune :

LUNDI 13 janvier 2020



Le Ministère de la Culture présente la

NUIT DE LA LECTURE

Chacun pourra (sans obligation) ramener à manger ou à boire pour partager un moment convivial qui sera prolongé par des animations (jeux de société, lecture à voix haute, etc.....)

18 janvier 2020
www.nuitdelalecture.fr
#NuitLecture

De 19h à 22h

MÉDIATHÈQUE municipale

en partenariat avec les ministères chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

De 10h00 à 12h00

Accès libre sur tablettes

Vendredi 10 janvier

Vendredi 24 janvier

Vendredi 7 février



REPLACEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC



Comme vous avez pu le constater, la commune a procédé au remplacement des lampadaires boules et ballons fluo par des lanternes leds ainsi qu'à la mise aux normes de ses armoires électriques. Le système led produit entre 77 et 106W au lieu des 125W pour le ballon fluo qui va générer une économie de consommation tout en fournissant un meilleur éclairage. De plus un abaissement de puissance de 50% s'active automatiquement de 22h00 à 5h00.



Rezo Pouce : mode d'emploi

Pour faire partie de la communauté Rezo Pouce, rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire soit en mairie, sur le site www.rezopouce.fr C'est gratuit. La personne intéressée n'a qu'à fournir une pièce d'identité et accepter la charte de bonne conduite : respecter la « stop attitude » respecter le code de la route, se comporter correctement... Une question de bon sens pour vivre ses déplacements avec sérénité. Chaque inscrit reçoit alors son kit de mobilité et sa carte de membre.

Et ensuite? comment ça marche?

- Si je suis passager : Je me rends à un arrêt « sur le pouce », j'attends un conducteur du Rezo avec ma fiche destination. Quand le conducteur s'arrête, je peux l'identifier grâce au macaron sur sa voiture. Je n'oublie pas d'adopter la « Stop Attitude » : sourire, destination et pouce levé.
- Si je suis conducteur : je repère où sont les arrêts sur le pouce sur mon trajet ; si la fiche destination d'un autostoppeur correspond à mon trajet, je m'arrête pour le prendre. Je peux vérifier sa carte membre si je le souhaite.



En une année, combien émet-on pour nos trajets « domicile / travail » ?

Voiture individuelle = **1 tonne de CO₂ / an**

Chiffres calculés sur la base d'un trajet de 20 km par jour et 220 jours de travail



Il faut **28 ans** à un arbre adulte pour absorber et stocker le CO₂ émis par une voiture individuelle en une année.

RETOUR SUR REZO POUCE

La commune s'est engagée en décembre 2018, sur le transport au quotidien à courte distance, avec le PNR (parc naturel régional) sur le dispositif REZO POUCE.

(Voir article mode d'emploi)

Un trajet partagé entre un conducteur et un passager correspond à 2 fois moins d'émission de CO₂ et donc une diminution de l'empreinte carbone.

(Voir article ci-contre)

Les arrêts sur Saint Martin Longueau sont identifiés par le marquage ZIGZAG au sol, Rue de la République, Rue de l'Eglise, et RD1017. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie en cas de besoin.

A bientôt à un arrêt sur le pouce !!!
Le Maire

Association « le voyage Immobile »

En ce début d'année, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année, pleine de bonheurs et de satisfactions.

Balades et découvertes :

La prochaine sortie aura lieu le dimanche 12 janvier 2020. Rendez-vous devant le parking de la salle polyvalente. Départ à 8h45 précises. Balade : « Circuit de l'Abbaye d'Ourscamp » (7,5 kms).

Pour tous renseignements : Tél : 06 48 88 71 55

Nous rappelons à tous ceux qui le souhaitent, qu'ils peuvent se joindre aux marcheurs du lundi et du jeudi matin. Rendez- vous rue Hyacinthe Clozier. Les balades ont lieu autour de Saint- Martin- Longueau de 9h à 11h30.

Dessine mon Doudou

Dessins réalisés une dernière fois avant son départ, par Jean-Martin Vincent

Samedi 18 janvier 2020 de 10h à 12h et de 14h à 16h

Salle polyvalente, place des Tilleuls à Saint-Martin-Longueau.

Vente de crêpes et de boissons sur place.

Inscriptions souhaitées, pour plus de renseignements : Tél : 06 61 85 51 44



La mer en Poésie :

Nous animerons un projet d'écriture de poèmes pour créer des liens dans la commune. Ce projet s'adresse aux adultes et aux enfants. L'atelier peinture de l'association participera à ce projet en illustrant ou en calligraphiant ces poèmes. 4 ateliers d'écriture seront proposés, à raison d'un samedi après-midi par mois de janvier à avril.

Premier atelier d'écriture : Calligraphie japonaise et Haïku

- Samedi 25 janvier de 14h à 16h à la médiathèque de Saint-Martin-Longueau

La Présidente : Francine BONNEAU

LE CLUB DES MESANGES

SAINT MARTIN LONGUEAU

Le Club des Mésanges a terminé l'année 2019 avec son traditionnel repas de fin d'année à la salle polyvalente samedi 14 décembre.

Merci aux bénévoles qui ont participé à la décoration de la salle et à l'organisation de cette journée

Merci à Nicolas "Le SAINT GERAN" pour sa prestation.

L'assemblée générale ordinaire de notre association se déroulera mardi 21 janvier 2020 à 14 h à la Salle des Loisirs.

Le bureau vous souhaite une très bonne et heureuse année 2020.

La Présidente : Christiane Parrot.



Très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues lors des obsèques de Daniel, Nadège ROELENS et ses enfants remercient les personnes qui leur ont manifesté leur soutien durant ces moments difficiles.

M GONTIER et Mme GANET

ont la joie de vous faire part de la naissance de

NOLAN

né le 16 Novembre 2019



M et Mme NIGAULT

ont la joie de vous faire part de la naissance de

MATHIAS

né le 25 Novembre 2019

